

9^{EME} SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL



**Jeudi 14 décembre 2023,
À 18 heures,
À la salle du Conseil municipal**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 novembre 2023 ;

<p>FINANCES ET TRANSFORMATION ET TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE</p>

2. Vote des taux des taxes ménages 2024 ;
3. Adoption du budget primitif 2024 de la ville du Gosier ;
4. Adoption du budget primitif 2024 SPA du Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;
5. Modification du Programme Pluriannuel des Investissements 2020-2026 ;
6. Projet de décision modificative n°4 au budget 2023 de la ville ;
7. Opération de fiabilisation des comptes ;
8. Projet de dissolution de l'Office du Tourisme du Gosier ;
9. Projet de dissolution de la régie intéressée du Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;
10. Octroi des subventions aux associations - Exercice 2024 ;
11. Création de postes au tableau des effectifs ;

<p>ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT, URBANISME, INFRASTRUCTURES ET PRÉVENTION DES RISQUES</p>
--

12. Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de commune - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation ;
13. Acquisition des parcelles cadastrées CA 18 et 19 sises Boulevard du Général de Gaulle par portage foncier ;

14. Cession de la parcelle BX 946 sise à Dampierre à la SCI BELLEVILLE ;
15. Mise à disposition d'un terrain communal au profit de la CARL pour le projet de construction du complexe sportif de Dampierre ;

VIE ASSOCIATIVE ET SERVICE À LA POPULATION

16. Prise en charge des frais d'obsèques de Monsieur Marc DELBROUCK ;

**EDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE ET
AFFAIRES SOCIALES**

17. Mise en oeuvre du dispositif petit-déjeuner et autorisation de signer la convention ;
18. Renouvellement de mise à disposition du personnel de la crèche municipale au profit de la société People and Baby ;
19. Projet d'attribution de cadeaux aux agents communaux ;

ATTRACTIVITÉ ET COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

20. Cotisation 2023 de France Station Nautique ;
21. Renouvellement de la convention France Station Nautique.